

L'École des pupilles de l'air reçoit ses anciens élèves

L'École des pupilles de l'air (EPA) a eu le plaisir de voir revenir ses anciens élèves pour la tenue de leur assemblée générale, c'est-à-dire l'association des anciens élèves de l'École des pupilles de l'air.

A cette occasion, l'AEPA a rendu hommage aux anciens de l'école et de la Maison des ailes aujourd'hui disparus. Une gerbe a été déposée devant la plaque qui leur est dédiée. Tous ont eu une pensée pour le général Guy Lanthuier récemment disparu.

Présidée par le général Christian Oudart, l'assemblée générale s'est déroulée au ci-

néma de la base en présence du colonel Chabane, commandant l'EPA, et a réuni une soixantaine de congressistes. Pour autant, l'AEPA s'est consacrée à sa mission principale, à savoir "la solidarité envers les élèves actuels de l'école".

C'est ainsi que les membres de l'association ont rencontré une trentaine de Pipins au funiculaire de Crolles pour une visite du plateau des Petites Roches, du laboratoire d'écologie et de la machinerie du funiculaire. Le groupe, composé de collégiens et de lycéens, a ensuite été invité au restaurant par ses aînés.



Les anciens élèves de l'École des pupilles de l'air (EPA) réunis en assemblée générale dans leurs locaux.

À propos de l'AEPA

Issue de la fusion de l'Association des anciens élèves de l'École des pupilles de l'air de Grenoble, fondée en 1950, et de l'Association des anciens élèves de la Maison des ailes d'Échouboulains, l'association est guidée par deux axes principaux : entretenir des liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves et aider les élèves actuels. Pour, par exemple, s'intégrer dans leur nouvel environnement.

Mais outre l'aide à l'intégration, l'AEPA aide aussi les jeunes à s'orienter, à les aider. Cette aide se manifeste en effet à travers différentes actions : la participation au jury des rapports de stage en entreprise des élèves du collège, une participation financière à l'organisation, chaque année

d'un voyage d'étude ou d'un séjour linguistique. Mais aussi à l'attribution de trois prix annuels (prix du collège de l'AEPA à un jeune homme et une jeune fille de classe de 3^e, prix de l'AEPA à un élève de terminale, prix Julien Gervail à un élève de 2^e année de classe préparatoire), et aussi le financement d'une bourse d'étude supérieure sur trois ans pour un élève quittant le lycée en terminale et poursuivant des études supérieures. Ou encore l'aide à la recherche de stage pour les "jeunes anciens" en études supérieures.

D'évidence, cette association a un rôle clé de soutien pour les Pipins.

En savoir plus : www.aepa.asso.fr



Une Association d'anciens élèves a déposé une gerbe devant la plaque dédiée aux anciens élèves de l'école.